

Plan
Particulier
de Mise
en Sûreté

Alarme menace

Quelle solution choisir ?



Qu'est-ce que le PPMS ?

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) est un dispositif réglementaire ayant pour objectif la mise en place d'une organisation interne dans un établissement scolaire en vue d'assurer la protection du personnel et des élèves en cas d'accidents majeurs d'origine naturelle (tempête, tornade, inondation...), technologique (nuage toxique, accident nucléaire...) ou liés à des situations d'urgence particulière (intrusion de personne étrangère à l'établissement, attentat, etc.).

Le 29 mai 2002, le ministère de l'Éducation fait publier la circulaire n°2002-119 dans le Bulletin Officiel hors-série n°3 qui réglemente la mise en place du PPMS dans les établissements scolaires.

En 2015, suite aux attentats et dans un contexte de menaces terroristes, le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Intérieur décident de faire évoluer cette circulaire en déterminant une culture commune de la sécurité dans les établissements scolaires.

Depuis, cette circulaire évolue régulièrement. **A partir de 2016, les établissements scolaires doivent s'équiper d'un système d'alerte adapté prenant en compte les alertes attentats.** Les écoles, collèges et lycées doivent s'organiser pour réaliser des exercices de sécurité concernant le **PPMS afin de répéter les postures « s'échapper » et « se cacher ».**

En 2023, la circulaire du 8.6.2023 et le Bulletin Officiel n°26 du 29 Juin 2023 apportent une nouvelle rédaction de l'article L411-4 du code de l'éducation en fusionnant la notion de PPMS « risques majeurs » et PPMS « attentat-intrusion » par un PPMS unifié.

Par ailleurs, cette circulaire redéfinit les rôles du plan de sûreté. Ce dernier doit désormais être établi et validé par l'autorité académique (DSDEN) et la commune, allégeant ainsi le rôle du directeur d'établissement qui garde la possibilité d'un avis, et de suggestions de modifications en fonction des spécificités de son établissement.

Le directeur d'établissement reste responsable de la mise en œuvre du PPMS et doit réaliser au moins deux exercices PPMS par an (l'un en septembre - octobre, l'autre avant les vacances d'hiver). Ces exercices doivent être distincts des exercices incendie.



Qu'est-ce que l'Alarme Menace ?

L'alarme menace s'inscrit dans le cadre des plans de sécurité des établissements (PPMS, PSE, POMSE) et est obligatoire pour les Établissements Recevant du Public (ERP).

Depuis 2018, de nombreux débats ont eu lieu sur la thématique de l'**Alarme Menace** aussi appelée **Alarme PPMS Attentat-Intrusion**. Les échanges entre les différents acteurs (pouvoir public, sapeurs-pompiers, coordinateurs SSI, organismes institutionnels et acteurs économiques) ont amené à la création de la **norme NF 61-942**. Élaborée au sein de la commission normalisation S61i, elle a été votée en septembre 2022.

Cette norme **mise en application depuis janvier 2023 donne les directives à suivre lorsque l'Alarme Menace est intégrée au Système de Sécurité Incendie (SSI)**. L'objectif étant d'éviter toute confusion en distinguant les équipements dédiés à l'incendie, de ceux de l'alarme menace, tout en respectant les dispositions de la chaîne d'alerte face à une menace (établie par le Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale (SGDSN)).

L'Alarme Menace (ou Alarme PPMS Attentat-Intrusion) **peut donc être intégrée dans le SSI à condition d'installer des équipements spécifiques à son fonctionnement. La norme impose d'installer des déclencheurs manuels noirs** afin de les différencier des déclencheurs manuels incendie rouges. **Également les diffuseurs d'Alarme Menace** (haut-parleurs) doivent disposer d'un son (ou message parlé) différent du son incendie NFS 32001. Enfin, **le signal lumineux** définit par la norme doit être **de couleur bleue**.

Les responsables d'établissements restent libres d'intégrer (ou non) leur système d'alarme menace à leur SSI, sachant qu'un dispositif d'alarme menace indépendant évite toute confusion avec le système incendie.



Comment mettre en place un système d'Alarme Menace ou PPMS ?



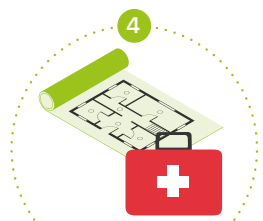
1
Identifier les **risques et menaces de votre établissement**
(contacter : mairie, préfecture...)



2
Constituer un **groupe PPMS**
(préparation et application des consignes)



3
Définir les **zones de mise en sûreté**



4
Prévoir les **plans d'actions (confinement, évacuation...)**
et matériel de premiers secours



5
Mettre en place une communication interne et **des dispositifs de diffusion d'alerte**



6
Tester et faire valider le PPMS
(mairie, inspection d'académie, rectorat, DDEC)



PPMS : Comment informer les élèves et le personnel des établissements scolaires ?

En cas d'événements majeurs, il est important d'informer les élèves et le corps enseignant du comportement à adopter. Il existe plusieurs risques et chaque risque est rattaché à plusieurs actions. Afin d'être facilement compréhensible de tous, nous vous recommandons de communiquer en deux temps :

1. Donner une première consigne simple et claire via votre système d'alerte :

- Se mettre à l'abri (tempête, nuage toxique...)
- Évacuer le bâtiment (feu de forêt...)
- Se mettre en hauteur (rupture de barrage, inondation...)
- S'échapper/se cacher (attentat, intrusion...)

2. Donner les consignes détaillées une fois les personnes rassemblées.

Les solutions pour la mise en place d'un PPMS

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sûreté, tout établissement scolaire doit mettre en place des moyens d'alerte pour avertir le personnel administratif, les enseignants, les élèves.

Bodet propose aux établissements scolaires des systèmes audio permettant d'avertir simultanément l'ensemble de l'établissement d'une intrusion ou d'un évènement majeur. Nos systèmes audio sont en effet composés de haut-parleurs, de microphones et de flashes pour diffuser les messages d'alerte du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS). Les systèmes de sonneries Bodet permettent également de diffuser des sonneries, des musiques et des appels micro.

Les systèmes audio sans fil offrent une économie importante à l'installation grâce à la suppression des câbles. Quant aux systèmes audio IP, leur installation est facilitée grâce au logiciel de configuration qui offre de grandes possibilités d'utilisation.



Les avantages des systèmes audio Bodet : deux gammes en PPMS et la diffusion d'alarme menace

- Un système « tout en un » en lien avec l'affichage de l'heure : diffusion d'alertes (menaces, PPMS risques majeurs et PPMS attentats-intrusions), de sonneries d'intercours, de musiques, de messages.
- Des gammes complètes : haut-parleurs intérieurs et extérieurs, microphones, flashes intérieurs et extérieurs.
- Plusieurs technologies : sans fil (Radio HF) ou sur réseau informatique (IP).
- Des modes de déclenchement variés : boîtier boutons, télécommande, téléphone portable, application mobiles.
- Un système évolutif : ajout de fonctionnalités à moindre coût.

Melodys, efficace et économique



Melodys est un système audio sans fil avec transmission radio (HF) permettant d'émettre des messages d'alerte menace et des mélodies de début et fin de cours. Un boîtier bouton (start & stop) permet de lancer la diffusion de l'alerte. Le Melodys Flash permet d'émettre une alerte lumineuse (flash) spéciale PPMS.



intérieur

Haut-parleur mural



intérieur

Haut-parleur
encastrable



extérieur

Projecteur de son



extérieur

Flash



intérieur



intérieur

Déclencheur manuel noir

Déclencher les alarmes menaces, PPMS attentats-intrusion.



intérieur

Boîtier boutons

Déclencher les alertes PPMS

ÉCONOMIE IMPORTANTE

Installation économique
Système sans fil

DÉCLENCHEMENT MANUEL OU DISTANT

des alertes sonores ou silencieuses (flash)
alarmes menaces & PPMS

NOMBRE ILLIMITÉ DES HAUT-PARLEURS

SONNERIES PERSONNALISABLES



Télécommande sans fil

Pour déclencher le PPMS où que ce soit dans l'établissement.



Commande GSM

Pour déclencher le PPMS depuis un téléphone portable ou fixe et envoyer un SMS informant du déclenchement du PPMS.

Ils témoignent :

Nous travaillons avec Bodet depuis plusieurs années. Lorsque nous avons dû nous conformer aux nouvelles réglementations concernant le PPMS, nous avons choisi la solution Melodys qui nous permettait une installation fiable, rapide et économique. Nous faisons confiance à la marque Bodet puisque nous avons déjà équipé d'autres écoles avec le même système de sonneries.

M. Martins, Responsable technique,
Groupe scolaire Anatole - Chaville (92)

Nous devons nous équiper de l'option PPMS et nous souhaitons changer de système de sonneries parce que nos carillons Bodet dataient de plus de 35 ans. Nous avons choisi la gamme Melodys pour différentes raisons : l'installation rapide, le « mode vacances », le changement d'heure automatique et le large choix de mélodies.

Mr Brivals, Responsable technique
Lycée La Providence - Blois (41)

Harmonys, solution évolutive



Harmonys est une gamme de système audio sur réseau informatique permettant d'émettre l'alarme menace et les alertes PPMS. Harmonys permet également de diffuser des sonneries ou mélodies de début et fin de cours, de la musique et des appels généraux depuis un microphone. Harmonys flash permet la diffusion d'une alerte lumineuse PPMS.



extérieur

Projecteur de son



mural



intérieur

plafonnier

Haut-parleurs



Harmonys Trio

Haut-parleur, flash lumineux, affichage heure ou texte



Microphone

8 zones / Multizone



Boîtier boutons

Déclencher les alertes menaces et PPMS



intérieur

Déclencheur manuel noir

Déclencher les alarmes menaces, PPMS attentats-intrusion.



extérieur

intérieur

Flash



Logiciel Harmonys Multisite

Visualiser sur une carte l'ensemble des sites équipés d'un système Harmonys et déclencher à distance une alerte sur un ou plusieurs établissements.



Harmonys Notify

Déclencher les messages et alertes à distance.



Harmonys Talk

Enregistrer et diffuser les messages à tout moment depuis le smartphone.



Télécommande sans fil

Pour déclencher le PPMS où que ce soit dans l'établissement.



Commande GSM

Pour déclencher le PPMS depuis un téléphone portable ou fixe et envoyer un SMS informant du déclenchement du PPMS.

+ Harmonys

APPEL MICROPHONE

Diffusion d'annonces
en direct ou en différé

DÉCLENCHEMENT MANUEL OU DISTANT

des alertes sonores ou silencieuses (flash)
alarmes menaces & PPMS

PLANIFICATION RAPIDE

des sonneries avec un logiciel intuitif

SIMPLE À INSTALLER

les équipements intérieurs
sont alimentés en POE

Ils témoignent :

Nous souhaitons renouveler notre système de sonneries obsolète en intégrant l'option PPMS puisqu'elle devenait obligatoire. Nous avons choisi le système de sonneries Harmonys parce que cette solution « tout en un » pouvait facilement être branchée sur le réseau informatique. De plus, nous réalisons un gain de temps considérable grâce à la programmation annuelle des sonneries via le logiciel.

M. Métrope, CPE,
École de la Salle - Coudekerque-Branche (59)

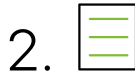
Nous avons choisi le système de sonneries Harmonys pour la variété de ses fonctions qui permet une meilleure rentabilité. Nous l'utiliserons d'abord pour le déclenchement d'alerte PPMS, puis pour diffuser les sonneries de fin de cours (personnalisables) et enfin comme sonorisation (diffusion de musiques et de messages lors d'événements internes). Nous avons aussi été convaincus par la performance et la simplicité du logiciel permettant de gérer facilement le système dans notre établissement qui accueille plus de 2000 élèves et étudiants.

M. Dhellemmes,
Responsable du service technique
Institut agricole de Genech (59)

La méthode BODET :



Étude
sur la faisabilité
du projet



Devis
personnalisé



Fabrication
dans notre site de
Trémentines (49)



Installation
par vos équipes
ou un électricien



Mise en service
par nos techniciens

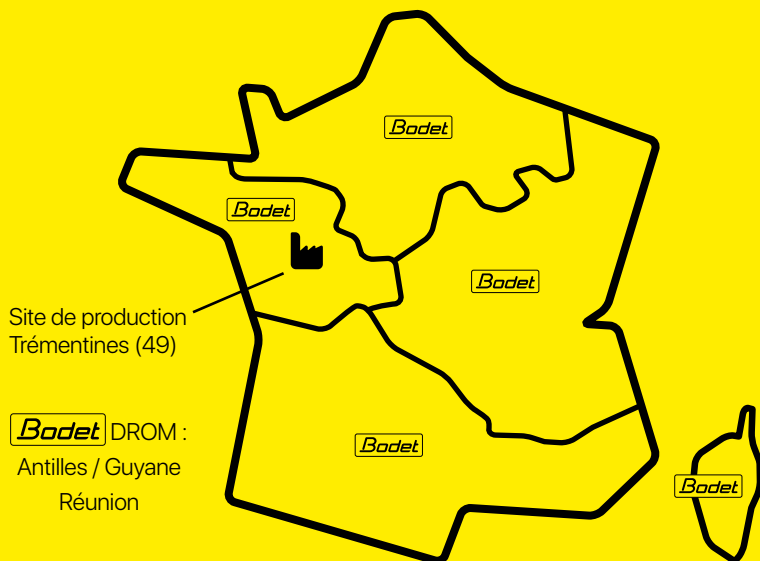


Assistance clientèle
joignable par
téléphone ou par mail

+ Bon à savoir

Si vous êtes déjà équipé d'un système de sonneries et d'alertes, Bodet s'adapte afin d'étendre votre installation en place.

- S'il s'agit d'un système Bodet, l'ajout d'un boîtier boutons Melodys ou Harmonys vous permet de commander les débuts et fins des alarmes menaces ou d'alertes PPMS.
- S'il s'agit d'un système de sonneries tiers, vous pouvez bénéficier de la mise en place du signal d'alertes PPMS grâce à l'ajout du module de mélodies externes Sigma Sound et d'une horloge mère associée à un boîtier boutons.



Synchronisez chaque instant

Bodet est une entreprise familiale française fondée en 1868. Leader européen de la mesure et gestion du temps, Bodet est reconnu pour la qualité de ses produits et de ses services.

C'est aujourd'hui une équipe de plus de **1 000 passionnés** qui met son savoir-faire à votre service pour mesurer et **gérer le temps**, au travers de ses **4 activités** :

- Bodet Time : distribution horaire et systèmes audio et d'alertes,
- Bodet Sport : affichage et chronométrage sportif,
- Bodet Campanaire : horlogerie d'édifice et entretien de clocher,
- Kelio : contrôle d'accès et gestion du temps.

Nos points forts :

- Qualité
- Fabrication Française
- Innovation

Synchronisez chaque instant



bodet-time.com

1 Rue du Général de Gaulle
49340 Trémentines FRANCE



FRANCE

commercial@bodet-timesport.com
Tél. 02 41 46 26 80

EXPORT

export@bodet-timesport.com
Tél. +33 2 41 71 72 33

ANTILLES

antilles@bodet-drom.com
Tél. 0596 50 78 79

LA REUNION

reunion@bodet-drom.com
Tél. 02 62 20 25 15